Envoyé en préfecture le 19/02/2021
Reçu en préfecture le 19/02/2021
Affiché le
ID : 059-255902652-20210216-DELIB_5_21_2-DE

SYNDICAT MIXTE
DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil du Syndicat Mixte

Séance du 16 février 2021

Délibération n°05/21

Le seize février deux mille vingt et un
Le Conseil du Syndicat MIxte de l'Arrondissement d'Avesnes s'est réuni à MAUBEUGE, sous la présidence de Arnaud DECAGNY, après convocation légale de ses membres en date du 8 février 2021
Le nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 46
Le nombre de présents : 26
Le nombre de votants : 30

	Membres titulaires	Membres suppléants
Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre	ASCONE Guiseppe BELAZIZ Grégory ~~BOISART Maurice~~ BOUILLIEZ Alain DECAGNY Arnaud DELCROIX Dominique DETRAIT Michel DUPONT Claude DUVEAUX Michel FLINOIS Marie-Catherine ~~FRIART GIGAREL Caroline~~ GEORGES Hugo HANNECART Michel LEBLANC Jean-Pierre ~~LEFERME Daniel~~ ~~MONNIER Jean-Pierre~~ PIETTE Fabrice ROSIER Ghislain ~~ROMBEAUT Jean-Pierre~~ THURETTE Jacques ~~VANBELLE Grazielle~~ ~~VAN CAUWENBERGE Aude~~ ~~WILLOT Didier~~	BONDUE Bernard ~~COURTIN Benoit~~ ~~DELABRE Emmanuelle~~ ~~DEVILLERS Sylvie~~ ~~DURIEUX Jean~~ ~~GUILLAUME-MAINGUIN Serge~~ ~~LAMQUET Jacques~~ ~~LEDUC Patrick~~ ~~LEMOINE Martine~~ ~~MAHIEUX Marjorie~~ ~~MANFROY Jean-Pierre~~ ~~MARET Jean-Claude~~ ~~PAREE Alexandre~~ ~~PETIT Vincent~~ ~~PIETTE Thomas~~ ~~REFAS Naguib~~ ~~ROULY Brigitte~~ ~~SERHANI Samia~~ ~~SERPILLON Lucien~~ ~~SULECK Josiane~~ ~~TOURNAY Sylvie~~ ~~WILMOTTE Stéphane~~ ~~ZELANI David~~
Communauté de Communes du Pays de Mormal	~~BERTAUX Luc~~ BLOMME Claude DUMORTIER Hélène ERLEM François ~~LEGROUX Christophe~~ ~~LESOURD Guillaume~~ MONIER Nathalie ~~PIANA Patrick~~ SARRAUTE Philippe ~~SOSZYNSKI Thierry~~	~~BAUDEZ Jean-Louis~~ ~~DORLODOT Christian~~ ~~GERARD Alain~~ ~~LECERF Yohann~~ ~~ROMAIN Frédéric~~
Communauté de Communes Cœur Avesnois	~~COURET Vincent~~ DELTOUR Alain ~~DEUDON Daniel~~ DUCANCHEZ Damien FOVEZ Jean-Claude ~~LIENARD Florian~~ WATREMEZ Colette	~~BERTEAUX André~~ ~~BEUGNIES Jérôme~~ ~~DEHEN Patrick~~ ~~JOLY Monique~~ ~~NOYON Pascal~~ ~~RICHARD Alain~~ ~~RIGONI Orféo~~
Communauté de Communes Sud Avesnois	BAUDRY Jean François ~~BOUTTEFEUX Joëlle~~ ~~COBUT Pascal~~ ~~GARY Claude~~ ~~LEFORT Corinne~~ ~~SIMPERE Maxence~~	~~ALCESILAS Jérôme~~ ~~CHICK Clément~~ ~~TROCLET Amandine~~

Membres ayant donné pouvoir : Madame Aude VAN CAUWENBERGE à Madame Marie-Catherine FLINOIS, Monsieur Vincent COURET à Madame Colette WATREMEZ, Madame Joëlle BOUTTEFEUX à Monsieur Jean-François BAUDRY, Monsieur Pascal COBUT à Monsieur Jean-François BAUDRY.
Absents excusés non représentés : Daniel LEFERME, Grazielle VANBELLE, Guillaume LESOURD, Thierry SOSZYNSKI, Corinne LEFORT, Maxence SIMPERE

OBJET : Règlement intérieur du S.MI.A.A.

Envoyé en préfecture le 19/02/2021
Reçu en préfecture le 19/02/2021
Affiché le
ID : 059-255902652-20210216-DELIB_5_21_2-DE

Monsieur le Président rappelle que conformément aux articles L2121-8 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil syndical a obligation d'établir un règlement intérieur **dans les six mois qui suivent son installation**.

Le règlement intérieur du S.MI.A.A. a été adopté par le conseil syndical par délibération n° 20/20 du 10/11/2020.

Par courrier reçu le 7 janvier 2021, les services de la Sous-Préfecture ont émis des remarques sur ce règlement et a demandé de procéder à sa modification dans les deux mois suivant la réception du courrier.

Le projet de nouveau règlement intérieur modifié a été annexé au dossier de présentation envoyé à chaque membre du conseil avec la convocation.

Les modifications sont les suivantes :

Article 16 : Déroulement de la séance

Suppression du 3ème alinéa

« Le président soumet à l'approbation du conseil syndical ou du bureau syndical les points urgents qui ne revêtent pas une importance capitale et qu'il propose d'ajouter à l'examen du conseil du jour ».

Le conseil du S.MI.A.A., après délibération, à l'unanimité des suffrages exprimés (30 voix) :

- **ADOPTE** le règlement intérieur modifié du S.MI.A.A. joint en annexe à la présente délibération.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président du S.MI.A.A.
Arnaud DECAGNY